

Santé visuelle

**L'AMU franchit une étape clé
avec une nouvelle convention**

p2

Sénat

**Sept commissions permanentes
officiellement installées**

p3

Alloh ATC HA-DEDJI



**Un gouverneur pas
comme les autres**

p4

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 27 NOVEMBRE 2025 N° 540 - Prix 250 F CFA



Sommet Europe – Afrique

p6

**Faure Gnassingbé parle
des enjeux d'une
collaboration plus étroite**

OTR
OCCASIONNEL TRADING RESOURCES



-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion

**prorogé jusqu'au
20 décembre 2025**

p3

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge



8201

**POUR TOUTES
LES INFORMATIONS**



RETOUR POUR BATE
www.otr.tg

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Santé visuelle

L'AMU franchit une étape clé avec une nouvelle convention

Les structures en charge de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) au Togo viennent de franchir une nouvelle étape dans l'amélioration de la prise en charge sanitaire. Ce vendredi à Lomé, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) ont signé une convention sectorielle dédiée aux soins visuels.

Cet accord ambitieux vise à élargir l'accès des populations aux services



d'optique en intégrant davantage de professionnels qualifiés dans le dispositif

de prise en charge. Il s'inscrit dans la volonté des gestionnaires de l'AMU d'opti-

miser la qualité des soins et d'assurer un parcours médical plus fluide et cohérent pour les assurés.

La convention, conclue avec l'Association des Professionnels et Praticiens de l'Optique Lunetterie, prévoit une meilleure structuration du secteur et une harmonisation des pratiques. Les opticiens et praticiens seront désormais pleinement intégrés au circuit de remboursement, selon des règles encadrées garantissant la

qualité des prestations.

Pour la CNSS et l'INAM, cette initiative constitue une avancée majeure vers une couverture sanitaire plus complète et plus accessible. L'accord devrait permettre de réduire les obstacles financiers et techniques liés à la santé visuelle, un domaine essentiel mais encore trop souvent négligé dans les politiques de santé publique.

Waraa

Infrastructures

La transformation s'accélère dans le nord du Togo

Au nord du Togo, les routes changent de visage. D'un chantier à l'autre, les travaux s'enchaînent, les kilomètres s'ajoutent et les localités longtemps enclavées s'ouvrent progressivement. Depuis quelques années, l'État multiplie les projets routiers pour rapprocher les communautés, faciliter les échanges et soutenir le développement local.

À Sotouboua 1, dans la région centrale, la transformation est bien visible. Depuis septembre 2025, 7,7 kilomètres de voies font l'objet de travaux de reprofilage et de drainage. Financé par le Fact 2025 et la Safer, ce projet



amorce un véritable tournant : circulation fluidifiée, futur réseau de voirie modernisé, éclairage public et assainissement renforcé.

Plus de 550 km entretenus dans la Kara

La région de la Kara

suit le même élan. En 2024, 551,86 kilomètres de routes nationales y ont été entretenus, un volume qui pèse lourd dans les 2 384,41 kilomètres traités à l'échelle nationale. Une preuve de la place centrale

qu'occupe la région dans la stratégie de modernisation du réseau routier togolais.

Ce dynamisme bénéficie d'un soutien extérieur. La BOAD a approuvé un financement de 30 milliards de francs CFA destiné à l'aménagement et au bitumage de la route Tchaasémondé-Gandé-Agbang, dans le nord-est. L'objectif : désenclaver la Kara, fluidifier les échanges et renforcer les liens avec le Bénin voisin. Car une route ne relie pas seulement des localités : elle rapproche aussi des économies, des familles et des opportunités.

Toujours dans la région centrale, le chantier

du tronçon Aléhéridé-Kpaza-Tchamberi, long de 30 kilomètres, avance régulièrement. Lancé il y a plus d'un an, il prévoit une chaussée élargie et de nouveaux ouvrages de franchissement. Une fois livrée, cette route offrira un accès facilité aux écoles, marchés et centres de santé. Proche de la Nationale 1, chaque mètre bitumé rapproche les populations du principal couloir économique du pays.

Mais le chantier le plus stratégique reste celui de la voie de contournement de Sokodé. Lancé en janvier 2025 par le président du conseil (PC).

Cécile S.

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Pamphile S. NUMENYA

RÉDACTION
Ezi Akoma
Razak
Tchaa
Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE
YANIDEL GROUPE

Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45

Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

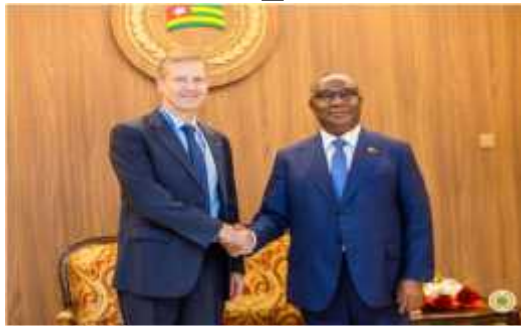
CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Assemblée nationale

Trois hautes personnalités reçues

Le Président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou, a accordé des audiences à trois personnalités. C'était le jeudi 20 novembre 2025, au palais de la Représentation nationale. D'abord, il a conféré avec Mme Wang Min, Ambassadrice de la République populaire de Chine au Togo, ensuite avec Gwilym Jones, Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, enfin, il a échangé avec Dr Corinne Erinna Dia, Représentante résidente de l'UNICEF au Togo.

Lors de la première audience, Mme Wang Min a félicité le Président de l'Assemblée nationale pour son élection à la tête de l'institution parlementaire. Elle lui a également transmis les salutations cordiales et les meilleurs vœux de Zhao Leji, Président du



Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire de Chine. Selon Mme Wang Min, en tant que vieil ami et bon partenaire du peuple chinois, le Professeur Komi Selom Klassou a beaucoup contribué au développement du partenariat stratégique global sino-togolais.

L'Ambassadrice a également rappelé les orientations stratégiques de la Chine pour les prochaines années, notamment en matière de développement et de coo-

pération avec le Togo. « Le mois dernier, le vingtième Comité central du Parti communiste chinois a conclu avec succès son quatrième plénum avec la publication du quinzième plan quinquennal. Le plan a dessiné des perspectives prometteuses pour le développement de la Chine dans les cinq prochaines années et pour la coopération gagnant-gagnant entre la Chine et le reste du monde », a-t-elle annoncé.

À ce nouveau point

de départ historique, la Chine est prête à partager avec le Togo ses opportunités de développement et à continuer d'approfondir sa coopération pratique avec le Togo dans tous les domaines, y compris la coopération législative, afin d'apporter plus de bénéfices aux deux peuples et de réaliser une prospérité commune », a indiqué l'Ambassadrice de la République populaire de Chine au Togo.

L'Ambassadeur de l'Union européenne au Togo, reçu en deuxième audience, a souligné que la rencontre a permis d'échanger plus largement sur la coopération entre le Togo et l'Union européenne, à quelques jours du sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne. « Nous avons un partenariat en place sur les questions économiques,

sur les questions militaires et aussi sur les questions de sécurité et de paix, dont l'Union européenne est le premier partenaire de l'Union africaine et de tant d'États. Ce partenariat est également exprimé ici au Togo sur ces mêmes sujets », a-t-il évoqué.

La dernière audience a été accordée à Dr Corinne Erinna Dia, Représentante résidente de l'UNICEF au Togo. Elle a permis de discuter du renforcement du partenariat entre l'UNICEF et le Parlement togolais pour l'épanouissement des femmes et des enfants. « Aujourd'hui, c'est la Journée mondiale de l'enfance » ainsi, « nous avons discuté du partenariat très stratégique entre l'Assemblée nationale et l'UNICEF au Togo. Parmi les principa-

Suite à la p 5

Sénat

Sept commissions permanentes officiellement installées

Le Sénat, deuxième chambre du Parlement, a franchi ce mardi 25 novembre 2025 une étape décisive dans son organisation interne avec la ratification officielle de sept commissions permanentes, conformément à son règlement intérieur. La séance plénière, présidée par Son Excellence Barry Moussa Barqué, s'est tenue en présence des membres du Bureau, des sénateurs, ainsi que de représentants du Gouvernement, parmi lesquels Gilbert Bawara, ministre des Relations avec le Parlement, et Yawa Kouigan, ministre de la Communication.

Cette ratification marque un tournant majeur dans la structu-

ration des travaux parlementaires. Les sept commissions désormais opérationnelles sont habilitées à engager pleinement leurs activités. Il s'agit de :

la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale ;

la Commission des droits de l'homme, de la santé, de la population et de l'action sociale ; la Commission des finances et du développement économique ; la Commission agro-pastorale, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, des changements climatiques et du développement local ; la Commission des relations extérieures et de la coopération ; la Commission de



la défense et de la sécurité.

Le Gouvernement a salué cette avancée significative, mettant en avant la diligence et l'engagement des sénateurs dans la mise en place des bureaux de ces commissions, indispensables au bon déroulement des travaux législatifs.

Le Président du Sénat, Barry Moussa Barqué, a rappelé que l'installation des com-

missions permanentes constitue un levier essentiel d'efficacité et de crédibilité pour l'institution. Il a félicité les membres élus des bureaux et les a exhortés à faire preuve de rigueur dans la préparation de la prochaine étape : l'examen en commission du projet de loi de finances 2026.

Il a également adressé sa profonde gratitude à Son Excellence Faure Essozimna

Gnassingbé, Président du Conseil, pour son soutien constant au fonctionnement harmonieux du Sénat.

Cette deuxième séance plénière de la session ordinaire 2025 s'inscrit ainsi dans la dynamique de finalisation des organes de travail de la Chambre haute, appelée à jouer un rôle déterminant dans l'étude, l'analyse et l'amélioration des textes législatifs au cours de la législature.

La séance s'est clôturée dans une atmosphère de responsabilité et d'engagement, marquant l'ouverture d'une nouvelle phase dans l'organisation et le fonctionnement du Sénat.

Affoh ATCHA-DEDJI

Un gouverneur pas comme les autres

Le gouverneur de la région des Savanes a instauré depuis le 24 novembre 2025, une déviation obligatoire pour les gros porteurs suivant le tronçon Sadori – Nali – Katchamba– Guérin– Koukou – Kabou – Bassar – Sokodé. En effet, un accident impliquant un camion s'est produit à l'entrée de la ville de Kanté, provoquant le blocage complet de la circulation.

Le gouverneur a donc pris cette décision pour éviter tout engorgement pouvant mettre en danger la sécurité des usagers. En conséquence, les conducteurs de poids lourds en direction du sud sont donc invités à emprunter la route nationale n°17 à partir de Sadori jusqu'à la réouverture complète de la RN1.

Des dispositions sont donc prises pour une réouverture rapide de la RN1.

Depuis son arrivée à la tête de la région des savanes, il ne cesse de prendre des décisions allant dans le sens de l'évolution de la région et du bien-être des populations.

Le 24 mars 2025, il a interdit la commercialisation des boissons frelatées et des antalgiques morphiniques, notamment le tramadol. L'interdiction concerne non seulement la vente, mais aussi la production, l'importation, la distribution et la détention de ces produits. La consommation de ces produits est également prohibée, sauf en cas de prescription médicale.

L'objectif est de protéger la population contre les effets néfastes de ces substances dont la consommation abusive représente un risque majeur pour la santé publique et la sécurité. Les sanctions prévues incluent la



fermeture des points de vente, la saisie et la destruction des produits interdits après expertise, ainsi que des amendes, sans exclure des poursuites judiciaires.

Suite à un grave accident de circulation qui a occasionné 08 pertes en vies humaines à Tchindique, dans le canton de Pana, préfecture de Tône le 26 juillet 2025 le gouverneur s'est rendu à l'hôpital pour rendre visite aux accidentés. Il a tenu une réunion de crise à l'issue de laquelle il a pris des mesures fortes pour réduire

drastiquement les accidents.

« Après la phase de sensibilisation, les contrôles routiers seront intensifiés par les services de sécurité à partir du 1^{er} août 2025 sur l'ensemble du territoire régional des Savanes... Tout contrevenant au code de la route s'expose à la rigueur de la loi », avait-t-il martelé.

Le 10 mai 2025, le gouvernorat de la région des Savanes a procédé à la destruction publique d'une quantité de boissons frelatées, saisies lors d'opérations menées dans plusieurs loca-

lités.

En tout, 50 fûts et 131 bidons contenant notamment du sodabi et diverses boissons énergisantes non conformes ont été détruits à Dapaong sous la supervision des forces de l'ordre. En août dernier, 11 145 litres de produits illicites ont été également détruits. La saisie, fruit d'opérations conjointes de la police et de la gendarmerie entre mai et août 2025, illustre l'ampleur du phénomène dans cette région, où la circulation des alcools artisanaux défie depuis longtemps les cadres légaux.

Visiblement, le gouverneur de la Région des savanes, Affoh ATCHA-DEDJI, se démarque des autres dont on n'entend plus parler depuis leur nomination.

Jack NUKUNU

Affaire Grâce Koumayi

La Gendarmerie dément fermement toute accusation de viol ou de torture

La Gendarmerie nationale a brisé le silence, vendredi 21 novembre, pour réfuter catégoriquement les rumeurs faisant état d'un viol ou d'actes de torture dont aurait été victime l'opposante politique Grâce Koumayi. Des informations largement relayées sur les réseaux sociaux ces



derniers jours, suggérant qu'elle aurait déposé une plainte pour agression

sexuelle ou mauvais traitements.

Dans un communiqué détaillé, la

Gendarmerie retrace les circonstances de son interpellation. Grâce Koumayi a été arrêtée le 3 octobre 2025, après la diffusion de contenus audiovisuels jugés dangereux pour la sécurité intérieure. Selon l'institution, les vidéos publiées appelaient à la haine et incitaient

à des actes graves contre de hautes autorités de l'État.

La Gendarmerie dément formellement que la jeune opposante ait, à un quelconque moment, déposé une plainte pour violences sexuelles ou traitements cruels.

Waraa

Faure Gnassingbé élevé au rang de Docteur Honoris Causa

Le Président du Conseil Faure Gnassingbé a reçu le titre de Docteur Honoris Causa le 21 novembre 2025. Cette distinction lui a été décernée par l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar (EISMV), en mission à Lomé en marge de la 54th session ministérielle de son Conseil d'administration.

La remise du titre de docteur honoris causa est une distinction universitaire honorifique accordée à Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil pour sa contribution au développement du système éducatif, la promotion de la science ouverte et le renforcement de l'agriculture durable en Afrique et pour son soutien constant à l'EISMV. C'est la première fois dans l'histoire de cette école créée il y a 57 ans, que cette distinction est décernée à un Chef d'Etat, de Gouvernement ou Président du Conseil.

C'est le président de l'Assemblée nationale, Professeur Komi Selom Klassou qui a réceptionné cette distinc-



tion pour le compte du Président du Conseil. « Au nom du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, je voudrais réitérer notre profonde gratitude pour l'honneur que vous lui avez fait en lui décernant le titre de Docteur Honoris Causa. C'est le Togo qui est honoré. Cette reconnaissance salue une vision et un engagement constant en faveur de l'excellence scientifique, de l'intégration régionale et du développement durable en Afrique. », a laissé entendre le président de l'Assemblée nationale.

La délégation, représentant 13 pays sur les 14 que compte l'EISMV a exprimé sa gratitude aux plus hautes autorités du Togo

pour l'accueil chaleureux réservé à chaque membre ainsi que les facilités accordées pour la bonne tenue des assises de Lomé qui visent à renforcer la coopération académique et scientifique entre les pays membres de l'EISMV dont le Togo.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du Sénégal, et Vice-Président du Conseil d'Administration de l'EISMV, a également réitéré les remerciements de l'ensemble des délégations au peuple togolais pour l'hospitalité et a salué la parfaite organisation de cette 54th session. Il a rappelé que l'EISMV, forte de ses 57 années d'existence, demeure un pilier dans

la formation des élites scientifiques du continent.

Rappelons que les travaux de cette session de Lomé ont porté sur le thème : « Le renouveau compétitif de l'EISMV: renforcer l'excellence professionnelle et l'innova-

tion face aux défis de la construction d'une capacité vétérinaire pour la sécurité sanitaire, la souveraineté alimentaire et le développement durable en Afrique ».

La Rédaction

Etude du projet de loi de finances, exercice 2026

Ouverture des travaux d'études en commission

Professeur Komi Selom Klassou, président de l'Assemblée Nationale togolaise, a présidé l'ouverture de l'étude en commission du projet de loi de finances, exercice 2026. C'était hier, 24 novembre 2025 au siège de l'institution. Cette séance

nomique, social et sécuritaire du pays. », a indiqué le président de l'Assemblée Nationale. Sur cette base, l'examen du projet de loi de finances, gestion 2026, n'est pas qu'un simple exercice budgétaire dont l'objec-



a connu la présence d'une délégation ministérielle dont Essowé Georges Barcola, ministre des Finances et du Budget, Badanam Patoki, ministre de l'Economie et de la Veille stratégique.

La première fois dans l'histoire constitutionnelle de notre pays, l'Assemblée nationale va étudier le projet de loi de finances de concert avec la deuxième chambre du Parlement, le Sénat. « Dans ce nouveau contexte, l'objectif de la double étude du projet de loi de finances est d'assurer une analyse approfondie, équilibrée et représentative des enjeux budgétaires et des priorités nationales. Cette procédure vise à garantir que le budget proposé pour l'année à venir par le gouvernement, reflète les aspirations des citoyens et soutient efficacement les objectifs de développement éco-

nomique, social et sécuritaire du pays. », a indiqué le président de l'Assemblée Nationale. Sur cette base, l'examen du projet de loi de finances, gestion 2026, n'est pas qu'un simple exercice budgétaire dont l'objec-

Indicateurs du budget 2026

Malgré une conjoncture économique mondiale incertaine, caractérisée par le durcissement des conditions financières internationales, la hausse des dettes publiques et la volatilité des investissements, le Togo se distingue par sa capacité à faire face aux chocs de ces dernières années. D'abord, nous notons une croissance du PIB réel qui passerait de 6,2 % en 2025 à 6,5 % en 2026, confirmant la vitalité de notre économie. Ensuite, le taux d'inflation est non seulement maîtrisé, mais plus encore maintenu en

Assemblée nationale

Trois hautes personnalités reçues

Suite de la p 3

les pistes de collaboration figure l'appui que l'UNICEF apporte au gouvernement dans la mise en œuvre de la feuille de route nationale. Cet accompagnement porte notamment sur la réalisation d'analyses budgétaires en vue de promouvoir une budgétisation sensible aux besoins de l'enfant » a souligné la Représentante résidente de l'UNICEF au Togo.

Les échanges ont également porté sur les actions à envisager pour consolider la collaboration existante. Parmi les points retenus figure le renforcement des différentes unités chargées des questions liées aux besoins de l'enfant. Elle estime que cette démarche vise à garantir que les projets de budget conduisent à une allocation accrue de ressources afin de mieux répon-

dre aux besoins des enfants ainsi que des populations vulnérables que l'institution a vocation à servir.

À travers ces audiences, l'Assemblée nationale réaffirme son engagement institutionnel en faveur d'une diplomatie parlementaire active et d'une coopération dynamique et diversifiée.

La Rédaction

Etude du projet de loi de finances, exercice 2026

Lutte contre les stupéfiants

Ouverture des travaux d'études en commission

Suite de la p 5

dessous de la norme communautaire de l'UEMOA, qui est de 3 % en 2025 et 2026, alors que dans la zone CEDEAO, ce taux d'inflation oscille entre 18 % et 22 % sur la période 2023-2026. Enfin, le solde budgétaire, y compris les dons, qui atteint l'objectif de 3 % en 2025, se maintiendrait au même niveau, ce qui démontre la discipline et la rigueur dans la gestion des finances publiques. Pour le Président de l'Assemblée nationale, ces résultats traduisent les effets positifs des réformes structurelles menées sous la haute direction de Faure

Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Des réformes qui, selon lui, méritent d'être soutenues avec détermination et saluées pour leur impact.

Il faut noter que le budget, exercice 2026, est équilibré en ressources et en dépenses à 2 740,5 milliards de francs CFA, soit une hausse

de 14,4 % par rapport au budget 2025. Pour sa part, Essowé Georges Barcola, ministre des Finances et du Budget, a rappelé que le projet de loi transmis par le gouvernement à l'Assemblée nationale se caractérise par trois éléments essentiels.

« Le premier élément réside dans la prise en compte de la nécessité de mobiliser davantage les ressources internes. Le deuxième concerne la rationalisation des dépenses de fonctionnement, que le gouvernement estime devoir ajuster dans une proportion de vingt à trente pour cent.

Le troisième élément porte sur un budget de transition consacré à l'achèvement des projets engagés par la feuille de route gouvernementale », a-t-il affirmé.

Au-delà des indica-

teurs macroéconomiques, le projet de loi de finances 2026 met en avant les secteurs essentiels de la politique publique tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, l'emploi des jeunes, les infrastructures et la sécurité. Plus de 48 % des dépenses de l'Etat sont consacrées aux secteurs sociaux, illustrant la volonté de répondre aux besoins pressants des populations tout en consolidant la résilience de l'économie nationale. Ce projet de loi reflète de façon constante la vision du Président du Conseil, qui est de construire un Togo où les décisions budgétaires reposent sur des principes démocratiques solides, avec pour finalité, l'amélioration des conditions de vie et le développement durable du pays.

Jack NUKUNU

Sommet Europe - Afrique

Faure Gnassingbé parle des enjeux d'une collaboration plus étroite

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a réaffirmé ses convictions fortes pour une paix durable, une stabilité sécuritaire et une prospérité partagée. C'était hier à Luanda à l'occasion du 7^e sommet des dirigeants de l'Union européenne et de l'Union africaine. Il faut noter que cette rencontre de haut niveau se tient à un moment où le monde est en quête de stratégies pour relever les défis sécuritaires et économiques majeurs.

Le Président du Conseil a rappelé, au cours des travaux auxquels il a participé activement, les enjeux d'une collaboration plus étroite entre l'Afrique et l'Europe afin de co-construire une paix durable sur continent et dans le monde. Pour lui, les nations ne peuvent plus envisager leur avenir de manière isolée. Elles doivent s'inscrire dans une dynamique collective pour répondre efficacement aux défis actuels liés notamment à la consolidation de la paix et de la stabilité. C'est pourquoi, il souligne avec insistance que la coopération entre l'Afrique et l'Europe est indispensable pour relever ces défis tant leurs destins demeurent étroitement liés. « Dans un monde marqué par la défiance et la fragmentation, la paix est devenue un enjeu



global, elle n'est plus un acquis mais un combat quotidien et ce combat, l'Afrique et l'Europe doivent le mener ensemble. La sécurité africaine et la sécurité européenne sont indissociables » a-t-il indiqué.

Pour orienter de manière cohérente ce nouveau paradigme de partenariat UE-UA en faveur de la paix mondiale et mettre en avant les priorités actuelles, le Président du Conseil a structuré son intervention autour de trois axes principaux. Il a d'abord insisté sur la paix et la sécurité en tant que bien public mondial, dont l'Afrique assume la responsabilité première. Il a ensuite appelé à la rénovation du multilatéralisme, afin de bâtir un ordre mondial plus juste et représentatif. Enfin, il a souligné l'importance de

construire une architecture de paix commune entre l'Union européenne et l'Union africaine, fondée sur la coopération, la confiance mutuelle et la résilience des populations.

Un bien public mondial porté d'abord par l'Afrique

Conformément au nouveau paradigme du Président du Conseil, la paix et la sécurité constituent un bien public mondial dont l'Afrique assume la première responsabilité. Dans cette logique, il apparaît clairement que la stabilité mondiale est indissociable de celle du continent africain : tant que l'Afrique est fragilisée, le reste du monde ne peut prétendre à une sécurité durable. « D'abord

Suite à la p 7

Une importante quantité de cannabis saisie

La Gendarmerie Nationale a mené, du 17 au 18 novembre 2025, une opération de patrouille renforcée et de contrôle de zone dans les localités d'Atchavé et d'Agripatodzi, dans la commune de Kloti 1. Au cours de cette mission, un individu suspect, E. Komlan, a été interpellé. La perquisition effectuée à son domicile a permis de découvrir une importante quantité de cannabis, soigneusement emballée et prête à être transportée vers des pays voisins.

La saisie totale s'élève à 1 tonne 54,6 kilogrammes, soit 1 124 pains de cannabis. Les

forces engagées ont également saisi une moto Sanya-10, dépourvue de pièces administratives, un fusil de chasse de fabrication artisanale. Le mis en cause et les objets saisis ont été remis à la Brigade Territoriale compétente pour la poursuite de la procédure judiciaire.

La consommation et le trafic de stupéfiants constituent une menace sérieuse pour la santé publique, la sécurité et la cohésion sociale. La Gendarmerie Nationale invite la population à rester vigilante et à signaler toute activité suspecte aux forces de défense et de sécurité.

WARAA

PHARMACIES DE GARDE

Du 24 NOVEMBRE 2025 au 01 DECEMBRE 2025

PHARMACIE STE RITA	96 80 09 70	Rue av. Doulassamé - Face Hôtel SANA
PHARMACIE HANOUKOPE	70 48 96 63	Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio
PHARMACIE BIOVA	70 23 19 23	Bd. Houphré-Boigny
PHARMACIE CHATEAU-D'EAU	96 80 08 88	Près Château d'eau de BE
PHARMACIE HORIZON	90 56 52 56	165, Bd du 13 janvier Nyakrakopé. Face Sa-
peurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.C.		
PHARMACIE DE LA MARINA	91 01 96 91	sur la RN2 BD du Mono en face du poste frontière
D'Afao Kodjovakopé		
PHARMACIE JUSTINE	96 80 09 31	291, Bd des Armées - Tokoin Habitat
PHARMACIE AMITIE	70 25 62 57	72 Av. des hydrocarbures SOTED
PHARMACIE GBOSSIME	92 47 61 21	Non loin du marché de Gbossimé sur le Bd de la
KARA		
PHARMACIE NOTRE DAME	96 80 10 12	Rte de l'Aéroport entre la foire TOGO 2000 et l'Aé-
roport		
PHARMACIE LA PROSPERITE	96 80 09 91	Bd Eyadéma entre l'immeuble EDA OBA et la
Direction Police Judiciaire (DPJ)		
PHARMACIE MADINA	91 18 33 33	WUTTI en face de la cité de la CNSS à côté de
UTB Novissi		
PHARMACIE ST PIERRE	70 43 26 67	Sagboville Hédzanawé, Boulevard Haho
PHARMACIE DEO GRATIAS	96 23 57 13	Rue Notre Dame de la Miséricorde KEGUE
DINGBLE		
PHARMACIE PEUPLE	98 25 04 86	Rue Sanita ou, près du marché NUKAFU 06 BP
6227 Lomé 06		
PHARMACIE BA-AYETA	97 72 69 69	KEGUE, Zoghédji non loin de la station Quando
après le pont de Kégué		
PHARMACIE CHRIST-ROI	97 77 12 31	Kagomé
PHARMACIE MAELYS	70 44 86 79	1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de
NETADI		
PHARMACIE MISERICORDE	96 80 09 45	BE-KPOTA à 300M de NISSAN, A côté de la
Station MRS		
PHARMACIE DE LA CITE	99 08 15 35	Boulevard du 30 Août - BP 8461 - LOMÉ - TOGO
PHARMACIE EPIPHANIA	70 40 10 52	Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON,
ADIDOGOMÉ		
PHARMACIE BESDA	70 42 68 25	Route de Kpalimé, Adidogomé Aménagé 04 BP :
604 Lomé - TOGO		
PHARMACIE CONSEIL	93 10 92 92	Carrefour du CEO Sagbado Logoté
PHARMACIE DODJI	70 29 16 77	Ségo Akoto, immeuble Akoto plage non loin de
FELICE Catholique d'Agaké		
PHARMACIE POINT E	90 37 45 96	506, rue 129 Allée Gakli (Kintiri Gomé), à Djidjilé
dans le von de la pharmacie Djidjilé		
PHARMACIE VERTÉ	91 98 50 17	Face Ecole du Parti Kilgami
PHARMACIE DELALI	93 64 53 72	En face de l'Hôpital de Cacavé à 100 mètre la
Cour d'Appel et le marché de Cacavé		
PHARMACIE NATION	96 80 09 47	Face ancien Marché TOTSI
PHARMACIE LAUS DEO	93 00 65 75	Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda
PHARMACIE VITAFLORE	70 40 22 86	Agro Vekposito à 100 m de la station Shell Agro
Vekposito		
PHARMACIE MAINA	70 43 65 34	Quartier AMEDJI, non loin de l'Hôpital Source de
Vie, à 500m du Carrefour Y		
PHARMACIE ADOUNI	70 39 39 39	Vekposito-Logokomé, près du carrefour AISED
PHARMACIE IRIS	91 68 48 04	Amadahané, Imm. Havan, A 500m de la station
CAP Rue 50 m à côté des Cassettes Auto		
PHARMACIE NABINE	93 36 26 26	Sise à Agro Anomé di Plateau Route du Bar Pla-
teau		
PHARMACIE ADONAI	22 50 04 05	Face Hôtel la Plantation à Agro Nyivé
PHARMACIE SALA HOUBEIDA	91 91 15 35	Agro Kélekpogan (Kififi Panou), Carrefour O'ueus
PHARMACIE ZONGO	70 49 96 55	Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la
station Sandi Togblékopé		
PHARMACIE LIDDI	70 90 19 60	AGOE-DIKAME, Bernard Copé après la station
CAP en face du Camp de tir		
PHARMACIE ZILIDJI	92 61 66 08	Dernière le marché d'agro zongo
PHARMACIE AMEN	90 88 55 88	Marché Adakopé, près de l'Eglise Catholique
Cité-Fa		
PHARMACIE KOBOYO	93 70 48 12	DAWIE, rte de la Nationale N°1 avant le péage de
Dawé en face de la Station Sandi		
PHARMACIE VITAS	22 25 63 43	Située à Agro Assyélé à côté de la cité ouest
PHARMACIE EXCELLENCE	93 27 96 54	AGOE Dénakopé Voie CEDEAO
PHARMACIE ESPACE VIE	98 85 88 07	AGOE Logo à non loin de l'axe de Loir BKS 2
PHARMACIE LA BARAKA	90 17 49 28	Agro LOGOPÉ, non loin de l'ECOLE LA
LYEYER à proximité DU CAMP CP		
PHARMACIE SANGUERA	70 42 80 80	Près du lycée Sanguera
PHARMACIE SAGBIBA	91 83 87 83	AGOE Nanghe à côté de la station T-OI
PHARMACIE LA SUEKINAH	93 35 92 05	AGOE NYIVÉ, Q. Alomé carrefour Arradanta
PHARMACIE NELLYS	92 01 11 00	KIEM Aggagou, non loin du château d'eau, sur
la voie de Ségo à Sanguera		
PHARMACIE MAMUNYO	70 42 34 64	AGOE-Sogbossito, route de Mission TOME en
PHARMACIE LA PATIENCE	92 26 36 00	Marché de Léghessito, à côté de la Poste, sur le
PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE		
grand contourner		
PHARMACIE DE L'EDEN	70 42 13 98	Route d'Aného, face Cité Baguda
PHARMACIE AVEROZO	22 27 04 86	AVEPZOZO Be Kome à côté de la place util ue 04
BP- 353 Lomé - Togo		
PHARMACIE PRINCIPALE	90 82 67 67	Rte d'Aného Kpogan Yovo Kope
PHARMACIE LA PATIENCE	70 08 23 39	DJAGBLE, A 300 mètres du CMC Ayaklé
PHARMACIE SIKI	92 62 06 51	DJAGBLE, Hôteiro à 200m du complexe sco-
laire la Perseverance rte Akakope-Gbarakopé		

Réserves administratives

Le gouvernement affiche sa volonté de clarté et de rigueur

Depuis novembre 2024, le gouvernement togolais a engagé un processus structuré, rigoureux et fondé sur la loi pour protéger les réserves administratives. Ce patrimoine est essentiel au développement durable des collectivités territoriales et à la mise en œuvre des projets d'intérêt général.

A l'issue de l'opération pilote de recensement des domaines de l'Etat dans tout le district autonome du Grand Lomé, il s'est avéré que 68 % des domaines de l'Etat sont occupés illégalement. La situation freine donc l'action de l'Etat et les collectivités territoriales dans l'exécution de nombreux projets structurants.

Le gouvernement a alors invité les occupants illégaux à libérer ces réserves dans un délai d'un an, soit jusqu'au 20 novembre 2025. Passé ce délai, l'Etat se réserve le droit de prendre ses responsabilités conformément à la loi.

De septembre à octobre 2025 des équipes techniques ont parcouru les 13 communes du District Autonome du Grand Lomé pour vérifier les limites des réserves administratives, consolider les données du recensement, implanter des panneaux d'identification. Au cours de cette opération, certains occupants ont affirmé disposer de documents légaux. Face à ces affirmations, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des affaires coutumières, Colonel AWATÉ HODABALO, a instruit chaque maire de mettre en place une équipe technique chargée de collecter les pièces justificatives auprès des personnes concernées.

Les documents qui sont acceptés comprennent notamment : les arrêtés d'attribution, les arrêtés de rétrocession, les arrêtés d'affectation, les arrêtés de cession ou de bail, les contrats d'échange, tout document administratif valable, le plan parcellaire avec coor-



données UTM pour vérification technique.

Les maires se chargeront donc de transmettre tous les documents collectés le 26 novembre 2025. La prochaine étape sera l'analyse technique des dossiers par les services compétents pour identifier les occupations réellement légales, déceler les occupations irrégulières, prendre des décisions justes, transparentes et responsables. Les retardataires disposent donc d'un délai très court pour déposer leurs documents en mairie.

Le gouvernement rappelle que les réserves

administratives constituent le socle du développement local. Ce processus d'intérêt général vise avant tout une gestion saine, durable et responsable du territoire, afin de permettre aux communes de réaliser les projets qui amélioreront concrètement la vie des populations. Les populations doivent donc promouvoir le civisme, la responsabilité individuelle et collective, ainsi que la franche collaboration de chacun. La meilleure attitude pour chaque occupant serait d'être dans la légalité, de fournir les preuves requises, respecter les délais,

suivre les voies administratives normales, contribuer par un comportement responsable à la sérénité du processus. « Personne ne sera lésé. », rassure le gouvernement. Chaque dossier sera examiné avec équité, transparence et dans le strict respect des textes. L'Etat et les collectivités territoriales mèneront ce processus jusqu'au bout dans l'intérêt général.

Il faut rappeler que les réserves administratives sont indispensables pour implanter les équipements publics notamment les écoles, les centres de santé, les marchés modernes, les voies structurantes, les installations sportives, les infrastructures de sécurité, etc. Leur occupation illégale bloque aujourd'hui de nombreux projets de développement local.

La Rédaction

Sommet Europe – Afrique

Faure Gnassingbé parle des enjeux d'une collaboration plus étroite

Suite de la p 6

nous devons reconnaître que la paix et la sécurité sont des biens publics mondiaux dont la première prise en charge est, et reste africaine. La stabilité de l'Afrique conditionne celle du monde » a-t-il relevé.

Pour le Président du Conseil, une sécurité durable doit être financée comme un bien public mondial et gérée comme une responsabilité partagée. Elle ne peut être importée, elle doit être construite localement, en s'appuyant sur ses propres priorités. Il a ainsi plaidé pour une coopération qui reconnaît l'Afrique comme garante de sa sécurité, une coopération qui soutient les institutions régionales, renforce les capacités logistiques et finance durablement la paix sur le continent. Cela suppose aussi le soutien des capacités africaines, la réduction du coût global de l'instabilité et la gestion des impacts des crises sécuritaires sur les éco-

nomies européennes.

Pour un ordre mondial plus juste et représentatif

Le Président du Conseil préconise une rénovation du multilatéralisme, afin de parvenir à un système plus juste et représentatif. « Le multilatéralisme ne doit pas être abandonné, mais il doit être rénové. Nous assistons aujourd'hui à une fragmentation du monde. Paradoxalement, c'est précisément le moment de défendre un multilatéralisme plus juste et plus représentatif. Nous ne défendons pas le multilatéralisme par nostalgie, mais par nécessité », a-t-il déclaré.

Pour Faure Gnassingbé, cette nécessité est incontournable, car si les institutions internationales ne reflètent pas la réalité du monde, elles seront contournées et le vide ainsi créé, sera comblé par la loi du plus fort. « L'Europe a intérêt à ce que le monde reste gouverné

par des règles, et non par des rapports de force. C'est le sens du partenariat stratégique que nous devons défendre ensemble », a-t-il ajouté, appelant à une coopération renforcée entre l'Afrique et l'Europe pour préserver un ordre mondial stable et équitable.

Une architecture de paix commune

Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé a réaffirmé sa vision de co-construction d'une architecture de paix entre les États africains et les membres de l'Union européenne. Face à des menaces sécuritaires hybrides notamment le terrorisme, la cybercriminalité et la désinformation, il a souligné la nécessité des réponses systémiques, conjointes et fondées sur la résilience des populations africaines. Le Président du Conseil a mis en exergue le rôle central de la jeunesse

africaine dans la construction d'une paix durable. Pour Faure Gnassingbé, les jeunes ne sont pas de simples bénéficiaires des politiques de sécurité, mais des acteurs à part entière de la co-construction de la stabilité. Les former, les écouter et les impliquer dans les processus de décision et de prévention des conflits, constitue un investissement stratégique pour l'avenir du continent. « L'Afrique et l'Europe doivent construire ensemble une architecture de paix complète et commune. Je veux rappeler que la jeunesse africaine sera nécessairement au cœur de cette architecture de paix. Former, écouter et impliquer nos jeunes, c'est investir dans la stabilité de demain, car la paix durable ne se décrète pas, elle s'apprend, elle se construit, elle se transmet », a-t-il souligné.

Pour conclure, le Président du Conseil a invité les dirigeants africains et européens à affirmer une ambi-

tion simple : celle d'une Afrique et d'une Europe solidaires, qui privilégient la coopération plutôt que la compétition, la confiance plutôt que la peur. « Une Afrique souveraine et stable réduit les vulnérabilités européennes. Une Europe lucide et engagée renforce la sécurité et la souveraineté africaines », a-t-il conclu, rappelant que les intérêts des deux continents sont profondément convergents. Cette vision du Président du Conseil, Faure Gnassingbé met en lumière la nécessité pour l'Afrique et l'Europe de fonder leurs relations sur la coopération et la confiance mutuelle pour relever les défis sécuritaires. Elle souligne aussi le rôle déterminant du Togo en tant que pays-connecteur et hub diplomatique, sécuritaire et économique, mais aussi comme acteur central dans la promotion de la coopération intelligente entre l'Afrique et l'Europe.



-20%

sur le dédouanement
des véhicules d'occasion

**prorogé jusqu'au
20 décembre 2025**

Mesure de dépréciation de 20%
sur les valeurs des véhicules
de plus de cinq (05) ans d'âge

 **8201** POUR TOUTES
INFORMATIONS





Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BAIIR
www.dtr.g




Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée
l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la
perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie
selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et
citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner
en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de
péage.

**Ceci est un message de la Société Autonome de
Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**